



Les parents doivent effectuer une préinscription auprès du Service Petite enfance.

Leurs demandes sont soumises aux critères suivants :

- les parents doivent obligatoirement résider à Bougival ;
- ils doivent travailler à temps plein ou partiel ou être en situation d'insertion professionnelle (formation, stage) ;
- la participation financière des parents est établie sur la base du barème CNAF et tient compte des revenus du foyer.

Ils sont invités à venir avec le formulaire de préinscription rempli ET les pièces justificatives ci-dessous.

Pièces à fournir (photocopies et originaux)

- Livret de famille ou Pièce(s) d'identité
- Attestation de grossesse (médecin ou CAF) ou acte de naissance en cas d'absence de livret de famille
- Justificatif de domicile de plus de 3 mois
- Dernier bulletin de salaire des 2 parents
- Tout justificatif de situation familiale et professionnelle particulier (jugement de divorce, justificatif de Pôle Emploi, attestation employeur congé parental....)
- Carte d'allocataire CAF ou justificatif de prestations

Examen des dossiers

Les dossiers sont examinés en commissions annuelles composées de :

- Monsieur le Maire,
- du Maire adjoint à la petite-enfance, des directrices de la crèche Carcenac, de la directrice de la maison des petits, de la directrice de la crèche les écureuils et de la

Repères:

Si vous attendez un enfant (enceinte de plus de 3 mois), contactez le service Petite Enfance.

Voir aussi:

[Calcul du prix d'accueil](#)

[Les modes d'accueil de la petite enfance](#)

[Les lieux d'accueil](#)

Documents:

 [Pré-inscription en structure petite enfance](#)

Contact:

Service Petite enfance

113 rue du Maréchal Joffre

Tél. 01 30 78 16 33

petite.enfance@ville-bougival.fr

- crèche Babilou-Monet,
- la puéricultrice de la PMI,
 - la responsable Petite enfance.

Calcul du prix d'accueil

Pour connaître le montant que vous aurez à régler si votre enfant est accueilli en crèche collective, familiale ou parentale, consultez le site internet <https://www.monenfant.fr/>

Source URL: <https://www.ville-bougival.fr/article/modalites-de-preinscription-aux-structures-daccueil-de-la-petite-enfance>